

Congratulations On Your New Purchase

Customer Support

Please do NOT return the unit to the retailer from which it was purchased, without first contacting Customer Support.

If you have difficulty assembling this product or have any questions regarding the controls, operation, or maintenance of this machine, you can seek help from the experts. Choose from the options below:

- ◇ Visit our web at www.mtdcanada.ca
- ◇ Locate your nearest dealer from Customer Support: 1-800-668-1238
- ◇ Contact MTD CANADA • P.O. Box 1386 • 97 Kent Avenue • Kitchener, Ontario, Canada • N2G 4J1

MODEL NUMBER

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

SERIAL NUMBER

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Replacement Parts

Part Number	Description	Part Number	Description
E3.22	Spark Plug (MTD 140cc)	942-0741A	Mulching Blade
OEM-751-10298	Air Filter Element (MTD 140cc)	731-07486†	Discharge Chute (Hinged)
951-14694	Fuel Cap (MTD 140cc)	731-07877†	Discharge Chute (Bolted)
734-04063B	Wheel (Front & Rear)		

Attachments & Accessories

Part Number	Description	Part Number	Description
490-850-0005	Blade Removal Tool	490-900-0062	Non-Stick Mower Deck Spray
SPW-134	Spark Plug Wrench	AT-0142	Power Rake 6-n-1 Dethatcher Blade 21"
735-04255	Garage Floor Mat	490-010-B016	Replacement Line for Power Rake Blade
490-290-0012	Mower Cover		



TWO YEAR LIMITED WARRANTY

The limited warranty set forth below is given by MTD Products Limited ("MTD") with respect to new merchandise purchased and used in Canada and/or its territories and possessions.

MTD warrants this product (excluding its normal wear parts as described below) against defects in material and workmanship for a period of two (2) years commencing on the date of original purchase and will, at its option, repair or replace, free of charge, any part found to be defective in materials or workmanship. This limited warranty shall only apply if this product has been operated and maintained in accordance with the Operator's Manual furnished with the product, and has not been subject to misuse, abuse, commercial use, neglect, accident, improper maintenance, alteration, vandalism, theft, fire, water, or damage because of other peril or natural disaster. Damage resulting from the installation or use of any part, accessory or attachment not approved by MTD for use with the product(s) covered by this manual will void your warranty as to any resulting damage.

Normal wear parts are warranted to be free from defects in material and workmanship for a period of thirty (30) days from the date of purchase. Normal wear parts include, but are not limited to items such as: batteries, belts, blades, blade adapters, grass bags, rider deck wheels, seats, snow thrower skid shoes, friction wheels, shave plates, auger spiral rubber, tires, engine oil, air filters and spark plugs.

HOW TO OBTAIN SERVICE: Warranty service is available, WITH PROOF OF PURCHASE, through your local authorized service dealer. To locate the dealer in your area contact MTD Products Limited, Kitchener, ON N2G 4J1, or call 1-800-668-1238 or log on to our Web site at www.mtdcanada.com.

This limited warranty does not provide coverage in the following cases:

- a. The engine or component parts thereof. These items may carry a separate manufacturer's warranty. Refer to applicable manufacturer's warranty for terms and conditions. The Powermore engine is not excluded under this agreement.
- b. Log splitter pumps, valves, and cylinders have a separate one-year warranty.
- c. Routine maintenance items such as lubricants, filters, blade sharpening, tune-ups, brake adjustments, clutch adjustments, deck adjustments, and normal deterioration of the exterior finish due to use or exposure.
- d. Service completed by someone other than an authorized service dealer.
- e. MTD does not extend any warranty for products sold or exported outside of Canada, including possessions and territories.
- f. Replacement parts that are not genuine MTD parts.
- g. Transportation charges and service calls.
- h. If products are used commercially. (MTD may separately offer Limited Commercial Warranties on certain select products. Ask your dealer or retailer for details or contact MTD Service for more information.)

No implied warranty, including any implied warranty of merchantability of fitness for a particular purpose, applies after the applicable period of express written warranty above as to the parts as identified. No other express warranty, whether written or oral, except as mentioned above, given by any person or entity, including a dealer or retailer, with respect to any product, shall bind MTD. During the period of the warranty, the exclusive remedy is repair or replacement of the product as set forth above.

The provisions as set forth in this warranty provide the sole and exclusive remedy arising from the sale. MTD shall not be liable for incidental or consequential loss or damage including, without limitation, expenses incurred for substitute or replacement lawn care services or for rental expenses to temporarily replace a warranted product.

Some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, or limitations on how long an implied warranty lasts, so the above exclusions or limitations may not apply to you.

In no event shall recovery of any kind be greater than the amount of the purchase price of the product sold. **Alteration of safety features of the product shall void this warranty.** You assume the risk and liability for loss, damage, or injury to you and your property and/or to others and their property arising out of the misuse or inability to use the product.

This limited warranty shall not extend to anyone other than the original purchaser or to the person for whom it was purchased as a gift.

HOW LOCAL LAWS RELATE TO THIS WARRANTY: This limited warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights that vary in different jurisdictions.

IMPORTANT: Owner must present Original Proof of Purchase to obtain warranty coverage.

MTD Products Limited, P. O. BOX 1386, KITCHENER, ON N2G 4J1; Phone: 1-800-668-1238

Félicitations pour votre nouvel achat

Service après-vente

Veillez NE PAS retourner la machine au détaillant qui vous l'a vendue, sans vous adresser d'abord au service après-vente.

Nos techniciens peuvent vous aider si vous avez des difficultés en assemblant cette machine ou si vous avez des questions concernant ses commandes, son fonctionnement ou son entretien. Choisissez parmi les options ci-dessous :

- ◇ Visitez notre site web à www.mtdcanada.ca
- ◇ Rendez visite au concessionnaire le plus proche de chez vous en appelant le service après-vente au 1-800-668-1238.
- ◇ Écrivez-nous à MTD Canada • P.O. Box 1386 • 97 Kent Avenue • Kitchener, Ontario, Canada • N2G 4J1

NUMÉRO DE MODÈLE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NUMÉRO DE SÉRIE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pièces de rechange

N°. de pièce	Description	N°. de pièce	Description
E3.22	Bougie (MTD 140 cc)	942-0741A	Lame de déchiquetage
OEM-751-10298	Élément de filtre à air (MTD 140cc)	731-07486†	Goulotte d'éjection
951-14694	Bouchon de réservoir de carburant (MTD 140 cc)	731-07877†	Goulotte d'éjection (montés avec des boulons)
634-04642	Roue (avant et arrière)		

Accessoires et équipement annexe

N°. de pièce	Description	N°. de pièce	Description
490-850-0005	Outil pour démontage de lame	490-900-0062	Aérosol antiadhésif pour plateau de coupe
SPW-134	Clé à bougie	AT-0142	Lame de déchaumage Power Rake 6 en 1 de 21"
735-04255	Tapis en caoutchouc	490-010-B016	Monofilament de rechange pour lame Power Rake
490-290-0012	Housse pour tondeuse		

GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS

La garantie limitée qui est énoncée ci-dessous est offerte par Produits MTD Limitée (« MTD »), pour toutes les marchandises neuves achetées et utilisées au Canada et/ou ses territoires.

« MTD » garantit que ce produit (à l'exception des pièces à usure normale énumérées ci-dessous) est exempt de tout vice de matière et de fabrication pour une durée de deux (2) ans à compter de la date de l'achat initial et s'engage à réparer ou à remplacer, gratuitement et à son choix, toute pièce qui s'avère défectueuse en raison d'un vice de matière ou de fabrication. Cette garantie limitée n'est applicable que si ce produit a été utilisé et entretenu conformément aux instructions de la notice d'utilisation qui l'accompagne. De plus, le produit ne doit pas avoir fait l'objet d'un emploi incorrect ou abusif, d'une utilisation à des fins commerciales, d'une négligence, d'un accident, d'un entretien incorrect, d'une modification, d'un acte de vandalisme, d'un vol, d'un incendie, d'une inondation ou de tout autre dégât causé par tout incident ou désastre naturel. Les dégâts causés par l'installation ou l'utilisation d'une pièce, d'un accessoire ou d'un équipement annexe, dont l'emploi avec le produit faisant l'objet de la notice d'utilisation n'est pas homologué par MTD, rendront la garantie nulle et non avenue.

Les pièces ou composants à usure normale sont garantis exempts de tout vice de matière et de fabrication pour une période de 30 jours à compter de la date d'achat. Les pièces et composants à usure normale comprennent, sans s'y limiter, les batteries, courroies, lames, adaptateurs de lame, sacs à herbe, roues du plateau de coupe des tondeuses à siège, sièges, patins de souffleuses, roues de frottement, lames de raclage, le caoutchouc de la tarière et pneus, l'huile à moteur, les filtres à air et bougies.

POUR FAIRE HONORER LA GARANTIE : Présentez UNE PREUVE D'ACHAT à la station technique agréée de votre localité. Pour localiser une station technique agréée ou un concessionnaire dans votre région, adressez-vous à Produits MTD Limitée, Kitchener, Ontario, N2G 4J1 ou appelez le 1-800-668-1238 ou visitez notre site web au www.mtdcanada.com

Cette garantie limitée ne couvre pas:

- Le moteur ou ses composants. Ces articles peuvent être couverts par une garantie séparée du fabricant. Consultez la garantie du fabricant quant aux conditions. Le moteur Powermore à soupapes en tête n'est pas exclus aux termes de cette garantie.
- Les pompes, soupapes et pistons des fendeuses à bois sont couverts par une garantie séparée d'un an.
- Les articles d'entretien courant tels que les lubrifiants, filtres, aiguisages de lame et révisions, les réglages de frein, de l'embrayage ou du plateau de coupe et la détérioration normale de la finition du fait de l'utilisation de la machine ou de son exposition aux intempéries.
- L'entretien ou les réparations effectués par quiconque autre qu'une station technique agréée.
- MTD ne garantit pas les produits vendus ou exportés du Canada, de ses possessions et territoires.
- Les pièces de rechange si elles ne sont pas des pièces MTD authentiques.
- Les frais de transport des machines et de déplacement des techniciens.
- Les produits utilisés dans un but commercial. (Certains produits peuvent être accompagnés d'une garantie limitée MTD séparée pour usage commercial. Renseignez-vous auprès du concessionnaire ou détaillant pour plus de détails ou adressez-vous directement au service après-vente de MTD.)

Aucune garantie tacite, y compris toute garantie tacite de qualité marchande ou d'adaptabilité dans un but particulier, ne s'applique aux pièces identifiées ci-dessus après la période de vigueur de la garantie écrite expresse. Aucune autre garantie expresse, qu'elle soit verbale ou écrite, à l'exception des stipulations ci-dessus, offerte par toute personne ou entité (y compris un concessionnaire/revendeur), pour tout produit, n'engage MTD. Pendant la période de garantie, la réparation ou le remplacement du produit ci-dessus constitue le recours exclusif à la disposition du client.

Les stipulations énoncées dans cette garantie offrent le seul recours à la suite de la vente. MTD ne peut être tenue responsable pour toute perte ou tout dommage accessoire ou immatériel comprenant, sans s'y limiter, les frais de remplacement ou de substitution des services d'entretien des pelouses ou les frais de location pour remplacer temporairement un article sous garantie.

Certaines juridictions ne permettent pas l'inclusion ou la restriction des dommages accessoires ou immatériels ou une limite à la durée de la garantie tacite. Par conséquent, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer dans votre situation.

Le remboursement ou remplacement quel qu'il soit ne sera en aucun cas supérieur au montant du prix d'achat du produit vendu. **Toute modification des caractéristiques de sécurité rendra la garantie nulle et non avenue.** L'utilisateur assume tout risque et toute responsabilité en cas de perte, de dommage matériel ou de blessure résultant de l'utilisation incorrecte du produit ou de l'incapacité de l'employeur.

Cette garantie limitée n'est offerte qu'à l'acheteur initial ou à la personne à laquelle le produit a été offert en cadeau.

LES LOIS LOCALES ET CETTE GARANTIE : Cette garantie limitée vous accorde des droits juridiques spécifiques et vous pouvez bénéficier d'autres droits qui varient selon les juridictions.

IMPORTANT : Le propriétaire doit présenter le reçu original pour faire honorer la garantie.

Produits MTD Limitée, C.P. 1386, Kitchener, Ontario N2G 4J1; téléphone: 1-800-668-1238